

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

remanium LMF140 powder

##### Autres désignations commerciales

N° de l'article: 102-620-60

UFI:

WVUN-VSXP-XNSD-7MDV

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Santé publique.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DENTAURUM GmbH & Co. KG

Rue: Turnstr. 31

Lieu: D-75228 Ispringen

Téléphone: +49 7231 803 0

Téléfax: +49 7231 803 295

E-mail: info@dentaurum.de

Interlocuteur: chemistry

Internet: www.dentaurum.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33(0)145425959

+497231803-184 7:00-16:15 (Mo-Th) 7:00-13:15 (Fr)

+497231803-0 16:15-18:00 (Mo-Th) 13:15-18:00 (Fr)

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Carc. 1B; H350

Muta. 2; H341

Repr. 1B; H360F

Acute Tox. 4; H302

Eye Irrit. 2; H319

Resp. Sens. 1; H334

Skin Sens. 1; H317

Aquatic Chronic 4; H413

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Ne pas respirer les poussières.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

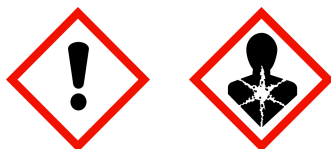
cobalt

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 2 de 11

|       |                                                                                                       |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H319  | Provoque une sévère irritation des yeux.                                                              |
| H334  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H341  | Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation.                                        |
| H350  | Peut provoquer le cancer.                                                                             |
| H360F | Peut nuire à la fertilité.                                                                            |
| H413  | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.                                          |

#### Conseils de prudence

|           |                                                                                                                                     |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P261      | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.                                                          |
| P264      | Se laver les mains et le corps soigneusement après manipulation.                                                                    |
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.                          |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P342+P311 | En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.                                                         |
| P501      | Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.                               |

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Poudres métalliques.

##### Composants pertinents

| N° CAS    | Substance                                                                                                   |              |          | Quantité   |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|------------|
|           | N° CE                                                                                                       | N° Index     | N° REACH |            |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                                                                |              |          |            |
| 7440-48-4 | cobalt                                                                                                      |              |          | 60-70 %    |
|           | 231-158-0                                                                                                   | 027-001-00-9 |          |            |
|           | Carc. 1B, Muta. 2, Repr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 4; H350 H341 H360F H334 H317 H413 |              |          |            |
| 7440-47-3 | chrome                                                                                                      |              |          | 20-40 %    |
|           |                                                                                                             |              |          |            |
| 7439-98-7 | molybdène                                                                                                   |              |          | 5 - < 10 % |
|           |                                                                                                             |              |          |            |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

##### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS    | N° CE                                                    | Substance | Quantité |
|-----------|----------------------------------------------------------|-----------|----------|
|           | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA |           |          |
| 7440-48-4 | 231-158-0                                                | cobalt    | 60-70 %  |
|           | par voie orale: DL50 = 6170 mg/kg                        |           |          |

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Après inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 3 de 11

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Classe de feu D

En cas d'incendie: Utiliser poudre d'extinction ou sable pour l'extinction.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Contient: Sensibilisateur. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Dispositifs avec aspiration locale. Éviter de respirer les poussières/brouillards.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour le nettoyage

Éviter la formation de poussière. Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillière mouillée. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

##### Autres informations

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 4 de 11

l'environnement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 Protection individuelle: voir rubrique 8

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Préventions des incendies et explosion

Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

#### Conseils pour le stockage en commun

TRGS 510

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Santé publique.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS    | Désignation    | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie | Origine |
|-----------|----------------|-----|-------|-------|-----------|---------|
| 7440-47-3 | Chrome (métal) | -   | 2     |       | VME (8 h) |         |

#### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

| N° CAS    | Désignation | Paramètres                                   | Valeur limite | Milieu | Moment de prélèvement             |
|-----------|-------------|----------------------------------------------|---------------|--------|-----------------------------------|
| 7440-48-4 | Cobalt      | Cobalt                                       | 15 µg/l       | Urine  | en fin de poste et fin de semaine |
| 7440-47-3 | Chrome      | Augmentation de chrome total (/g créatinine) | 10 µg/g       | Urine  | au cours du poste                 |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 5 de 11



#### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Lunettes de protection hermétiques.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Recommandation: z. B. Dermatril 740 (Fa. KCL)

Matériau approprié: Nitriles

Épaisseur du matériau des gants: 0,11 mm

période de latence: > 480 min

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Appareil avec filtre à particules (EN 143): FFP3

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                                              |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Poudre                   |
| Couleur:                                                                     | gris                     |
| Odeur:                                                                       | sans odeur               |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | 1600 °C                  |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              | négatif                  |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              | non applicable           |
| Température d'auto-inflammation:                                             | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                                                   | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:                                                       | non applicable           |
| Hydrosolubilité:                                                             | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | non applicable           |
| Pression de vapeur:                                                          | non applicable           |
| Densité:                                                                     | 8 g/cm³                  |
| Densité apparente:                                                           | 3000-4000 kg/m³          |
| Densité de vapeur relative:                                                  | non applicable           |
| Caractéristiques des particules:                                             | non déterminé            |

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 6 de 11

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Viscosité dynamique:

non applicable

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de risques spéciaux à signaler.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la formation de poussière.

### 10.5. Matières incompatibles

Base forte, Acide fort, Agents oxydants, fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

| N° CAS    | Substance         |               |        |        |         |
|-----------|-------------------|---------------|--------|--------|---------|
|           | Voie d'exposition | Dose          | Espèce | Source | Méthode |
| 7440-48-4 | cobalt            |               |        |        |         |
|           | orale             | DL50<br>mg/kg | 6170   | Rat    | GESTIS  |

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (cobalt)

Peut provoquer une allergie cutanée. (cobalt)

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 7 de 11

Peut provoquer le cancer. (cobalt)

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (cobalt)

Peut nuire à la fertilité. (cobalt)

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Expériences tirées de la pratique

Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

### Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange! Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

| N° CAS    | Substance                        |              |           |        |                   |         |
|-----------|----------------------------------|--------------|-----------|--------|-------------------|---------|
|           | Toxicité aquatique               | Dose         | [h]   [d] | Espèce | Source            | Méthode |
| 7440-48-4 | cobalt                           |              |           |        |                   |         |
|           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50<br>mg/l | > 100     | 96 h   | Brachydanio rerio |         |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Aucune donnée disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**remanium LMF140 powder**

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 8 de 11

**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour le recyclage, consulter les bourses aux déchets.

**L'élimination des emballages contaminés**

Déchets dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Matières dangereuses:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 9 de 11

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28, Inscription 75

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

###### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

3 - présente un très grave danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 10 de 11

#### Abréviations et acronymes

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4  
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire, catégorie de danger 1  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1  
Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2  
Carc. 1B: Cancérogénicité, catégorie de danger 1B  
Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction, catégorie de danger 1B  
Aquatic Chronic 4: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 4  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne  
UE: Union européenne  
CAS: Chemical Abstracts Service  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
Facteur M: Facteur de multiplication  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
IATA: International Air Transport Association  
DGR: Dangerous Goods Regulations  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
TI: Technical Instructions  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## remanium LMF140 powder

Révision: 19.05.2026

Code du produit: 102-620-60

Page 11 de 11

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification          | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Carc. 1B; H350          | Méthode de calcul           |
| Muta. 2; H341           | Méthode de calcul           |
| Repr. 1B; H360F         | Méthode de calcul           |
| Acute Tox. 4; H302      |                             |
| Eye Irrit. 2; H319      |                             |
| Resp. Sens. 1; H334     | Méthode de calcul           |
| Skin Sens. 1; H317      | Méthode de calcul           |
| Aquatic Chronic 4; H413 | Méthode de calcul           |

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

|       |                                                                                                       |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H302  | Nocif en cas d'ingestion.                                                                             |
| H317  | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                  |
| H319  | Provoque une sévère irritation des yeux.                                                              |
| H334  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H341  | Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation.                                        |
| H341  | Susceptible d'induire des anomalies génétiques.                                                       |
| H350  | Peut provoquer le cancer.                                                                             |
| H360F | Peut nuire à la fertilité.                                                                            |
| H413  | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.                                          |

### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*